

Communiqué Paris, le 24 juillet 2024

Faire analyser sa drogue pour en réduire les risques : la Fédération Addiction lance le site analysetonprod.fr

L'analyse de produits est un outil de réduction des risques reconnu par la loi depuis 2016: elle consiste à faire analyser une drogue avant de la consommer pour en connaître la composition et les dangers.

Ce 24 juillet 2024, la Fédération Addiction lance le site analysetonprod.fr: un site qui permet à toute personne qui souhaite consommer une drogue de trouver un lieu où la faire analyser de manière anonyme, gratuite et légale. L'analyse de drogues est un outil de réduction des risques: inscrite à l'article L3411-8 du code de la santé publique, elle permet à toute personne qui consomme ou souhaite consommer un produit d'en faire analyser un échantillon afin d'en connaitre la composition et les risques.

Le lancement ce 24 juillet 2024 du site analysetonprod.fr permet désormais aux consommateurs de drogues de trouver une association près de chez eux qui pourra réaliser une analyse anonyme et gratuite.

Dosage, produits de coupe, substances dangereuses... Connaître le produit que l'on consomme, c'est réduire les risques pour sa santé

S'il n'y a pas de consommation de drogues sans risque, faire analyser son produit est un bon moyen de les réduire : en en sachant plus sur la pureté, les produits de coupe et la présence d'éventuelles autres substances, les consommateurs peuvent adapter leur comportement, réduire ou arrêter leur consommation.

Concrètement, les personnes souhaitant faire analyser un produit peuvent se rendre de manière anonyme dans l'une des associations recensées sur le site analysetonprod.fr: après un court entretien afin d'en savoir plus sur l'origine du produit et le contexte de consommation, le collecteur prélèvera un petit échantillon du produit, l'équivalent d'une tête d'épingle (environ 20 milligrammes) pour le faire analyser. Selon la technique d'analyse, le résultat sera rendu en quelques heures ou quelques jours et pourra être plus ou moins précis sur la teneur des différents composants de l'échantillon. Le résultat est rendu au cours d'un second entretien où il est possible de discuter de la composition du produit et des risques pour la santé.

Si le produit analysé s'avère particulièrement dangereux, cela est mentionné lors du rendu des résultats. L'association collectrice peut également faire un signalement au réseau national de veille sanitaire de l'Observatoire français des drogues et tendances addictives (OFDT) afin que l'information sur la dangerosité soit diffusée.

Le site analysetonprod.fr propose en outre des fiches d'informations et des ressources sur les produits, leurs usages et leurs risques ainsi que le contact de structures réalisant de l'analyse de drogues à distance.

«Analyse ton prod'», le réseau national des associations proposant l'analyse de drogues

L'analyse de drogues existe depuis plus de 20 ans en France, notamment grâce au réseau XBT porté par Médecins du monde. Le réseau «Analyse ton prod» a été créé en 2021 pour remplacer XBT. Il est désormais animé par la Fédération Addiction et réunit les associations de réduction des risques, d'auto-support ou des collectifs qui proposent ou souhaitent proposer la collecte et/ou l'analyse de drogues à leurs publics.

Réunis autour d'une charte et de bonnes pratiques, les membres du réseau « Analyse ton prod' » s'engagent à proposer des services d'analyse de drogues anonymes, gratuits et de proximité. Les activités de collecte et d'analyse sont mises en œuvre par du personnel ayant reçu une formation spécifique et les membres participent au contrôle qualité du réseau afin d'évaluer et améliorer leurs pratiques.

Le réseau «Analyse ton prod'» est partenaire de l'OFDT et membre de TEDI, le réseau européen de l'analyse de drogues. Il reçoit le soutien du ministère de la Santé et de la Mission interministérielle contre les drogues et conduites addictives (Mildeca).